



COMMUNIQUE DE PRESSE CFTC SANOFI : ORIENTATIONS STRATEGIQUES SANOFI 2024-2026

En octobre 2023, la direction du groupe Sanofi a annoncé renoncer à atteindre son objectif de rentabilité qu'elle s'était fixée pour 2025. La raison invoquée : investir dans les projets en développement et l'avenir moyen terme du groupe. Cette annonce qui n'a pas été du goût des analystes financiers et des investisseurs, semblait être une inflexion de la stratégie du groupe et un renforcement de notre R&D qui n'avait pas été épargnée depuis 2009. La CFTC pensait que c'était enfin une bonne nouvelle pour les salariés du groupe.

Au moment de la publication des résultats 2023 du groupe, la CFTC a été surprise de voir :

- Une forte augmentation des dividendes versés aux actionnaires,
- Un nouveau plan d'économie de 2 milliards pour les années 2024 et 2025,
- La confirmation du projet de sortie du CHC du groupe (décision contestée par la CFTC).

Lors de la réunion du Comité de Groupe Sanofi des 27 et 28 mars, nos craintes ont été confirmées. Le groupe a annoncé dans ses orientations stratégiques 2024-2026 :

- Une nouvelle **réduction de ses effectifs par le biais de la GEPP en France (environ un millier de salariés concernés par les métiers sensibles)**
- **Persiste dans sa volonté de se séparer du CHC**
- Un **PSE (Plan de Sauvegarde de l'Emploi) en R&D concernant 331 postes en France** (plus de 1200 au niveau mondial)

Le groupe Sanofi ne change pas son logiciel : **la CFTC déplore que les efforts soient une fois de plus faits par les salariés.**

La CFTC conteste une nouvelle fois **cette stratégie d'hypothéquer l'avenir long terme du groupe pour privilégier uniquement le moyen terme.** Plutôt que d'augmenter les dividendes, la CFTC considère qu'il aurait été préférable d'utiliser cet argent pour investir dans nos projets en recherche amont.

Nous allons une fois de plus perdre des compétences dans un domaine clé : l'oncologie, pour probablement réinvestir dans cet axe dans 2 ou 3 ans, vu l'importance de ce marché. **La**



CFTC pense que Sanofi a les moyens de garder ses salariés en interne afin de les réorienter sur les axes mis en avant dans les orientations stratégiques.

La CFTC considère que si le groupe Sanofi veut revenir dans le peloton de tête de l'industrie pharmaceutique, cela passera par :

- Des investissements plus importants en R&D,
- Un portefeuille de projet en développement riche et continu,
- Des lancements réussis pour répondre aux besoins des patients.

Pour la CFTC, Sanofi doit garder ses salariés et ses compétences en interne et ne doit procéder à aucun départ contraint.

Eric DESCOMBRIS Coordonnateur CFTC pour le groupe Sanofi
Carine GENIAUT Coordonnatrice adjointe CFTC pour le groupe Sanofi